



Fiche de données de sécurité

Édité le : 26/03/2015

Revision : 001NEW-1-CLP du 20/03/2015

CITRON HE BIO / Citrus limon

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

1.1. Identification de produit

CITRON HE BIO / Citrus limon

Nom commercial : CITRON HE BIO / Citrus limon

Numéro C.A.S : 8008-56-8

Pays d'origine : **Argentine**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel. Réservé à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : **DISTRINAT** avenue Paul Langevin 17183 Périgny
Personne chargée de la fiche de données de sécurité et coordinatrice REACH : **Quintard Anne**,
responsable législation cosmétique mail : aquintard@leanature.com
Tel : 05.46.52.00.77. Fax : 05.46.52.03.36.

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence:
05.46.52.00.77

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS :

(LégislationCLP)

AH1 Danger par aspiration 1
EHA1 Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1
EHC1 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 1
FL3 Liquides inflammables 3
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Classification conformément aux directives UE 67/548/CEE et 1999/45/CE :

- Risques physico-chimiques :
R10:Inflammable.

Fiche de données de sécurité

Édité le : 26/03/2015

CITRON HE BIO / Citrus limon

Revision : 001NEW-1-CLP du 20/03/2015

- Risques pour la santé : Xn

R38:Irritant pour la peau.

R43:Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R65:Nocif: Peut provoquer une atteinte de poumons cas d'ingestion.

- Risques pour l'environnement : N

R50-53:Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS :

(LégislationCLP)

Mention d'avertissement : DANGER

AH1 Danger par aspiration 1
EHA1 Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1
EHC1 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 1
FL3 Liquides inflammables 3
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 - Maintenir le recipient ferme de maniere etanche.

P241 - Utiliser du materiel electrique/de ventilation/d'eclairage/.../antideflagrant.

P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des etincelles.

P243 - Prendre des mesures de precaution contre les decharges electrostatiques.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.



Classification conformément aux directives UE 67/548/CEE et 1999/45/CE :

- Risques physico-chimiques :

R10:Inflammable.

- Risques pour la santé : Xn

R38:Irritant pour la peau.

R43:Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R65:Nocif: Peut provoquer une atteinte de poumons cas d'ingestion.

- Risques pour l'environnement : N

R50-53:Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

S37:Porter des gants appropriés.

S62:En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Fiche de données de sécurité

Édité le : 26/03/2015

CITRON HE BIO / Citrus limon

Revision : 001NEW-1-CLP du 20/03/2015

S24:Éviter le contact avec la peau.

S61:Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.



2.3. Autres dangers

Non concerné

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

List des composants à signaler :

3.1. Substances

Matière	C.A.S	EINECS	Symbole danger	Classification CLP	Pourcentage %
Hydrocarbon (Total)			Xn R65		[90-92]
Limonene	5989-27-5	227-813-5	N, Xi R10 R38 R43 R50-53	AH1, EHA1, EHC1, FL3, SCI2, SS1 - H226, H304, H315, H317, H400, H410	[76-78]
Pinenes			N, Xn R43 R50-53 R65		[18-20]
Citral	5392-40-5	226-394-6	Xi R38 R43	ED12, ED12A, SCI2, SS1 - H315, H317, H319	[2-4]
Geraniol	106-24-1	203-377-1		ED11, SCI2, SS1 - H315, H317, H318	[0-2]
Linalool	78-70-6	201-134-4		ED12, ED12A, SCI2 - H315, H319	[0-2]

3.2. Mélanges

Non concerné

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Non concerné

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non concerné

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire.

Contact avec les yeux : Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Si trouble consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Vêtements souillés : Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

CO2, Poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

Fiche de données de sécurité

Édité le : 26/03/2015

CITRON HE BIO / Citrus limon

Revision : 001NEW-1-CLP du 20/03/2015

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : Le produit est inflammable..

Prévention : Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

5.3. Conseils aux pompiers

Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.

6. MESURES EN CAS D'ÉCOULEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

6.4. Référence à d'autres sections

Non concerné

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.
Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Éviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- À l'abri de source de chaleur, rayons directs du soleil

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire, de fumer et avant de quitter le travail.

8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

8.1. Paramètres de contrôle

Non concerné

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les aliments, boissons.

Équipements de protection individuelle :

-Protection des mains : Protection non requise si l'on maintient une ventilation suffisante.

Fiche de données de sécurité

Édité le : 26/03/2015

CITRON HE BIO / Citrus limon

Revision : 001NEW-1-CLP du 20/03/2015

- Protection des yeux : Protection non requise si l'on maintient une ventilation suffisante.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Ingestion : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur :	Jaune pâle à vert
Densité relative (d20/20) :	[0.845 ; 0.854]
Indice de réfraction @ 20°C :	[1.473 ; 1.479]
Pouvoir rotatoire en ° :	[57 ; 75]
Point éclair :	47

9.2. Autres informations

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

·**Reactions dangereuses** : Pas de réactions dangereuses connues.

10.2. Stabilité chimique

Stable aux conditions d'utilisations mentionnées aux points 7 et 10.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions aux agents d'oxydation puissants.

10.4. Conditions à éviter

Eviter les températures proches du point d'éclair (voir section 9). Eviter le contact avec des agents oxydants.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique / conditions à éviter : Éviter le contact avec toute flamme ou étincelle. Flamme nue. Surchauffe. Rayons directs du soleil. Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Information toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Informations Toxicité Aigue :

- **Orale**

Non déterminée

- **Inhalation**

Non déterminée

- **Cutanée**

Non déterminée

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Fiche de données de sécurité

Édité le : 26/03/2015

CITRON HE BIO / Citrus limon

Revision : 001NEW-1-CLP du 20/03/2015

12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

Non concerné

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non concerné

12.4. Mobilité dans le sol

Non concerné

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non concerné

12.6. Autres effets néfastes

Non concerné

13. ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés : Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales

14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

ADR:



IMDG:



IATA:



14.1. Numéro ONU

ADR : 1169 (Code tunnel(D/E))

IMDG:1169

IATA :1169

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR : Extraits aromatiques liquides

IMDG:Extraits aromatiques liquides

Fiche de données de sécurité

Édité le : 26/03/2015

CITRON HE BIO / Citrus limon

Revision : 001NEW-1-CLP du 20/03/2015

IATA :Extraits aromatiques liquides

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 3
IMDG:3
IATA :3

14.4. Groupe d'emballage

ADR : III
IMDG:III
IATA :III

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : matière de type polluant marin

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non concerné

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non concerné

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) :

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Contient matières R43 Citral, Geraniol, Limonene, Pinenes . Peut provoquer des allergies.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

H226 Liquide et vapeurs inflammables
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315 Provoque une irritation cutanée
H317 Peut provoquer une allergie cutanée
H318 Provoque des lésions oculaires graves
H319 Provoque une sévère irritation des yeux
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Texte intégral des phrases R citées en point 3:

R10 Inflammable.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R65 Nocif: Peut provoquer une atteinte de poumons cas d'ingestion.
R38 Irritant pour la peau.
R50-53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Fiche de Données de sécurité selon 2001/58/CEE.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Listedespointsmodifiés:2.2 3.1 4.3 6.1 6.2 11 14.5 15.1

Fiche de données de sécurité

Édité le : 26/03/2015

CITRON HE BIO / Citrus limon

Revision : 001NEW-1-CLP du 20/03/2015

15.2 16